

stage dans l'immobilier

Par **carol**, le **26/09/2008 à 21:40**

je vous expose mes ptites interrogations : j'aurais l'opportunité de faire un stage de deux mois dans une agence immobilière l'été prochain à la fin de ma L2. sachant que je voudrais m'orienter vers le notariat (ou la gestion de patrimoine, ou...l'immobilier) est ce qu'un stage dans l'immobilier peut "faire bien" dans le cv en plus d'un stage chez un notaire... ou est ce totalement inutile (au point de vue du cv, après point de vue personnel sans doute tout stage est utile...)

Par **Murphys**, le **27/09/2008 à 15:33**

Tout stage est important, d'autant plus que les stages chez les notaires sont phagocytés par les M1 Notarial.

Par **carol**, le **27/09/2008 à 19:10**

Merci de ta réponse!